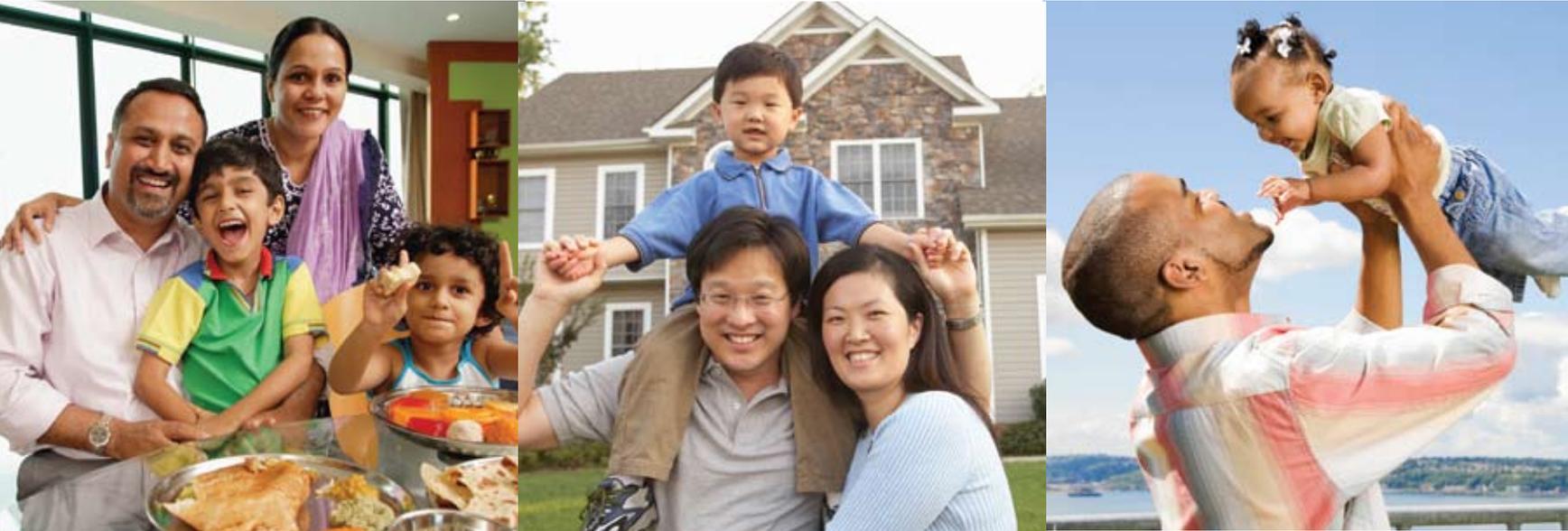


Comprendre le système bancaire canadien



- Depuis longtemps, la Banque Royale du Canada aide les nouveaux immigrants à s'installer au Canada et à s'établir sur le plan financier.

Vos services financiers au Canada

S'installer dans un autre pays, c'est commencer une nouvelle vie. C'est un défi qui peut paraître très grand. Les nouveaux immigrants nous ont souvent fait remarquer que le système bancaire canadien est complètement différent de celui de leurs pays d'origine, et ils aimeraient qu'on leur explique les éléments de base qu'ils devraient connaître.

La Banque Royale du Canada veut vous aider aujourd'hui et dans le futur. Le présent guide explique tout ce que vous devez savoir pour organiser vos finances au Canada, que vous soyez déjà installé dans votre nouveau pays ou que vous prépariez votre arrivée depuis l'étranger. Une fois que vous serez installé, il vous aidera à établir un plan pour réaliser vos espoirs et vos rêves et vous faciliter la vie, à vous et à votre famille.

Vous y trouverez des conseils judicieux sur l'approche à suivre pour vous constituer un patrimoine et atteindre les

objectifs importants que vous vous êtes fixés. Vous pourrez ainsi protéger ce qui vous tient à cœur et vous tisser un filet de sécurité financier.

Nous aidons les nouveaux immigrants depuis sept générations. Pour obtenir plus de renseignements, passez à l'une de nos succursales ou appelez-nous au **1 800 769-2511**. Nous offrons des services dans plus de 150 langues. Nous serons à vos côtés à chaque étape de votre parcours vers votre nouvelle vie au Canada.

Dans cette brochure

Vos services financiers au Canada

- › RBC appuie depuis longtemps les nouveaux immigrants 2

Première partie – S'installer au Canada

- › Première étape : Ouvrir un compte bancaire..... 5
- › Avoir accès à votre argent 7
- › Envoyer et recevoir de l'argent 10
- › Comprendre le crédit 11

Deuxième partie – Jeter les bases : la sécurité financière immédiate

- › Emprunter pour atteindre vos objectifs à court terme 14
- › Hypothèques : L'achat d'une maison..... 15
- › Emprunter pour votre entreprise..... 17
- › Vous protéger vous-même et votre famille..... 18

Troisième partie – Planifier votre avenir : la sécurité financière de demain

- › Choisir vos placements — RBC simplifie les choses.... 21
- › Emprunter pour atteindre vos objectifs..... 22
- › Épargner en vue de la retraite..... 23
- › Épargner pour financer les études d'un enfant..... 25
- › Comment investir à RBC 26
- › Termes utilisés dans les domaines bancaires et des placements 27

RBC appuie depuis longtemps les nouveaux immigrants

Depuis plus de 140 ans, RBC Banque Royale aide les nouveaux immigrants à s'installer, à s'établir sur le plan financier et à prospérer au Canada. Au fil du temps, nous avons cerné leurs besoins et leurs priorités et avons établi des services multilingues afin d'éviter qu'ils ne soient dépayés.

Aujourd'hui, nous sommes l'une des plus grandes¹ institutions financières du pays et aussi l'une des plus réputées, et nous poursuivons des activités dans plusieurs secteurs autres que les services bancaires. Nous avons une longue expérience en matière de services bancaires dans le monde entier. Vous trouverez en nous un partenaire financier de confiance à l'écoute de vos besoins particuliers. En février 2009, le magazine *Global Finance* a classé la RBC Banque Royale du Canada comme étant l'une des dix « banques les plus sûres au monde ² ».

› **Notre nom** Au Canada, nous faisons des affaires sous le nom de « RBC ». Cette dénomination est utilisée pour toutes nos entreprises. Pour nos opérations bancaires, nous utilisons le nom « RBC Banque Royale[®] » ; le nom « RBC[®] » précède aussi la dénomination de tous nos secteurs d'activité.

› **Emplacements pratiques** Nous possédons le réseau de succursales le plus étendu au Canada. Vous trouverez des succursales et des guichets bancaires RBC partout au pays, dans les grandes villes comme dans les petites localités. Il existe probablement une succursale près de votre lieu de résidence ou de votre travail.

› **Davantage de conseillers de confiance³** RBC compte plus de conseillers de confiance que n'importe quelle autre institution financière au Canada, notamment des conseillers en prêts hypothécaires et des conseillers en placements et retraite. Bon nombre de nos employés parlent une autre langue.

› **Forte présence internationale** Nous avons des succursales dans le monde entier et servons des clients dans plus de 150 pays. D'ailleurs, RBC Gestion de Patrimoine[®] est l'un des plus importants fournisseurs canadiens de services en gestion privée globale à l'échelle internationale.

› **Produits et services conçus pour les nouveaux immigrants** Les produits et services tels que le forfait *Bienvenue au Canada* RBC, Envois internationaux de fonds RBC[®] et le crédit garanti ont été conçus pour faciliter vos opérations bancaires.



Nous parlons la même langue que vous

Si vous avez besoin de conseils financiers et que vous aimeriez communiquer avec un représentant parlant votre langue, nous pouvons vous aider:

- › Téléphonnez-nous au **1 800 769-2511**. Nous offrons des services téléphoniques en 150 langues. Ou faites le **1 888 769-2598** pour obtenir un service en mandarin ou en cantonais.
- › Le site Web *Bienvenue au Canada* s'adresse aux nouveaux immigrants comme vous. Ce site est disponible en français (rbc.com/francais/canada), en anglais (rbc.com/canada) et en chinois simplifié (rbc.com/chinese/canada).
- › Si vous cherchez une succursale dans votre quartier qui fournit des services dans la langue de votre choix, consultez notre site Web (maps.rbc.com). Collectivement, les employés de RBC parlent des dizaines de langues et les effectifs de nos succursales reflètent la diversité des langues et des cultures des collectivités que nous servons.

RBC dans votre collectivité

RBC est déterminée à aider les nouveaux immigrants à s'installer et à s'établir au sein de leur collectivité. Nous parrainons divers programmes destinés aux nouveaux immigrants ou y apportons une contribution. Les retombées de ces programmes rejaillissent sur l'ensemble de la population.

Célébrer d'autres cultures RBC soutient un large éventail d'activités multiculturelles au sein de la collectivité, des événements locaux et des festivals jusqu'aux associations commerciales et culturelles.

Bourses d'études pour les nouveaux Canadiens Le programme de bourses d'études RBC Banque Royale pour les nouveaux Canadiens est conçu pour encourager les jeunes qui ont immigré au Canada à partager leur expérience d'adaptation à la vie dans un nouveau pays. Le programme est ouvert aux étudiants qui ont obtenu un diplôme décerné par un établissement d'études secondaires ou un cégep (au Québec) et qui satisfont aux exigences du programme et qui sont inscrits à titre d'étudiants à temps plein à une université ou à un établissement d'études postsecondaires canadiens à l'automne. Douze bourses d'études sont offertes. Rendez-vous sur le site www.rbcbanqueroyale.com/bourses/newcanadians pour de plus amples renseignements.

Guichet Cricket RBC^{MC} Le Fonds Guichet Cricket RBC pour les collectivités appuie des programmes locaux de cricket en les rendant plus accessibles à tous ceux qui veulent le pratiquer, que ce soit en augmentant le nombre d'entraîneurs ou d'officiels,



en améliorant la qualité ou l'accessibilité des terrains de cricket actuels, ou en créant de nouveaux terrains. Les subventions accordées dans le cadre du Fonds Cricket RBC pour les collectivités vont de 500 \$ à 1 000 \$. Rendez-vous sur le site www.rbc.com/cricket pour de plus amples renseignements.

Aider les nouveaux immigrants à trouver du travail Nous appuyons financièrement des organismes qui aident les immigrants à trouver du travail et à prospérer, comme le Toronto Region Immigrant Council (TRIEC) et le Immigrant Access Fund de Calgary, groupes sans but lucratif, qui offrent des microprêts à des immigrants afin de les aider à faire reconnaître leurs diplômes et à acquérir une formation. RBC parraine les Prix annuels du succès d'immigration en collaboration avec TRIEC.

Diversité de nos effectifs Nous croyons que la diversité de nos effectifs nous aide à mieux répondre aux besoins de nos clients. Au cours des dix dernières années, le pourcentage des employés issus des minorités visibles a plus que doublé, passant de 12 % en 1998 à 26 % au 31 octobre 2008. Des membres de minorités visibles occupent actuellement 25 % des postes de cadres à RBC Banque Royale.

À quoi vous attendre

Les pratiques et le droit bancaires sont différents d'un pays à l'autre. Nous vous présentons ci-après les caractéristiques clés du système bancaire canadien que vous ignorez peut-être.

- › **Stabilité** Les banques canadiennes sont extrêmement solides. Le Forum économique mondial a classé l'industrie des services bancaires canadiens au premier rang en ce qui concerne la sécurité et la stabilité⁴.
- › **Coût** Les frais des produits et services bancaires peuvent varier. Il est important de bien les comprendre afin de payer le juste montant pour les produits utilisés.
- › **Taux d'intérêt** Chaque banque établit les taux d'intérêt de ses produits en fonction du taux établi par la Banque du Canada, qui est la banque centrale du pays.

- › **Heures d'ouverture** Les heures d'ouverture des succursales varient, mais vous avez accès aux guichets automatiques bancaires, aux services bancaires électroniques et aux services téléphoniques quand cela vous convient.
- › **Autres services** Les banques ne sont pas uniquement des établissements où l'on place son argent. Elles offrent aussi des prêts, des coffres et d'autres produits et services financiers.
- › **Employés** On encourage les employés des succursales à communiquer avec les clients.

⁴ Selon un rapport du Forum économique mondial de 2008 à 2009.

Première partie : S'installer au Canada

Lorsqu'on s'installe dans un nouveau pays, il faut penser à prendre des dispositions financières. RBC vous aidera à vous installer et vous donnera les conseils et la confiance nécessaires pour assurer la réussite de votre nouvelle vie au Canada.



Première étape : Ouvrir un compte bancaire

L'une des premières choses que vous voudrez faire en arrivant au Canada sera d'ouvrir un compte bancaire dans lequel déposer l'argent que vous avez apporté. Votre argent sera en sécurité et vous pourrez y accéder facilement.

Bien que notre gamme de comptes et d'options soit très étendue, il existe deux catégories de base de comptes bancaires.

› **Le compte bancaire ou compte d'opérations** Votre compte bancaire répondra à la plupart de vos besoins courants. Vous pourrez déposer et retirer de l'argent en tout temps, partout dans le monde. C'est le premier compte que vous devriez ouvrir.

› **Le compte d'épargne** Il serait peut-être avantageux d'ouvrir aussi un compte d'épargne pour y déposer le surplus d'argent dont vous n'avez pas besoin pour vos dépenses courantes, mais auquel vous désirez avoir facilement accès.

Un endroit sécuritaire où conserver vos objets de valeur

Un coffre vous permet de conserver, sans risque, vos documents et objets importants ; vous pourrez y accéder quand vous en aurez besoin.

Les pièces d'identité et les bijoux sont les articles que l'on conserve généralement dans un coffre. À noter qu'il en existe de plusieurs dimensions.

Situés à l'intérieur de la chambre forte de la banque, les coffres permettent de garder vos objets précieux en sécurité et assurent une protection contre les incendies et le vol. Vous pouvez accéder n'importe quand au contenu de votre coffre au cours des heures d'ouverture de la banque. Vous pouvez en louer un dans la plupart des succursales RBC.

Comment ouvrir un compte

Nous vous aiderons à faire vos opérations bancaires le plus rapidement possible. Il y a deux façons d'ouvrir un compte : sur place dans votre succursale locale ou en ligne. Dans le cas des nouveaux immigrants qui sont déjà au Canada, il est recommandé d'ouvrir un compte en personne, dans une succursale. Si vous voulez ouvrir un compte en ligne ou avant d'arriver au Canada, visitez le www.rbc.com/canada

Pour ouvrir un compte dans une succursale, vous devrez suivre les étapes ci-après :

Étape 1

Rendez-vous à une succursale RBC

Un conseiller RBC vous guidera dans le processus d'ouverture d'un compte. Pour votre commodité, nous vous conseillons de choisir une succursale située près de l'endroit où vous travaillez ou habitez. Utilisez notre localisateur de succursales en ligne (maps.rbc.com/index.fr.asp) pour trouver une succursale proche où l'on vous offre des services dans votre langue ou appelez-nous au **1 800 769-2511** pour prendre rendez-vous.

Étape 2

Présentez des pièces d'identité valides

Les lois et règlements du Canada exigent que nous demandions aux clients de prouver leur identité et nous ne pouvons accepter que certaines pièces d'identité. Veuillez apporter les bons documents avec vous pour que nous puissions ouvrir votre compte rapidement, la première fois que vous vous présentez à la succursale. Vous trouverez à la page suivante la liste des pièces d'identité requises actuellement.

Étape 3

Choisissez un forfait bancaire

Nous offrons de nombreux types de comptes différents, chacun ayant ses propres caractéristiques et avantages. Votre conseiller RBC vous aidera à choisir le compte le mieux adapté à vos besoins particuliers.

Le forfait Bienvenue au Canada de RBC

C'est l'un des forfaits les plus appréciés par notre clientèle de nouveaux immigrants. Il comprend de nombreux produits et services personnalisés offerts à un tarif avantageux, dont :

- › Le Forfait bancaire sans limite Signature RBC^{®†}, est assorti d'un nombre illimité d'opérations de débit et d'autres options avantageuses pour répondre à vos besoins bancaires quotidiens.
- › Rabais de 35 \$ sur les frais d'adhésion annuels à l'une des cartes Visa[®] RBC Banque Royale⁴⁵. Vous pourrez ainsi commencer à établir un dossier de solvabilité au Canada.
- › Un taux privilégié sur un certificat de placement garanti (CPG) de RBC Banque Royale⁴⁶.

- › Un coffre⁴ de petite taille fourni gratuitement pendant un an⁷ pour conserver vos articles précieux et vos documents.

Demandez à un conseiller RBC, dans n'importe quelle succursale, de vous renseigner sur les autres caractéristiques et avantages de ce forfait.

Comptes en dollars américains

Si vous devez conserver des fonds en dollars américains et que vous devez accéder à ces fonds à partir du Canada ou des États-Unis, nous pouvons vous offrir plusieurs options parmi lesquelles choisir. Pour ouvrir un compte en dollars américains, les exigences diffèrent et il faut nécessairement se présenter à une succursale. Pour des plus amples renseignements, rendez-vous au www.rbcbanqueroyale.com/services_usa

Pièces d'identité exigées pour ouvrir un compte

Ce tableau énumère les pièces d'identité qui sont généralement acceptées pour ouvrir un compte en dollars canadiens dans une banque canadienne.

Vous devez présenter deux pièces d'identité valides — une de la liste A et l'autre des listes A ou B. Pour vous procurer la liste complète de ces documents, communiquez avec un conseiller RBC ou visitez le www.rbc.com/canada



Liste A (au moins une pièce d'identité de cette liste)	Liste B
<ul style="list-style-type: none"> › Carte de résident permanent ou de citoyenneté et formule d'immigration IMM 1000 (avant le 28 juin 2002), IMM 1442 ou IMM 5292 › Passeport canadien ou étranger › Permis de conduire délivré au Canada › Carte d'assurance sociale délivrée par le gouvernement du Canada 	<ul style="list-style-type: none"> › Carte d'identité d'employé avec photo, émise par un employeur reconnu[*] › Carte de crédit délivrée par un membre de l'Association canadienne des paiements au nom de la personne et signée par elle ou portant son nom › Confirmation de l'identité par un client actuel de RBC ou une personne de bonne réputation dans le milieu[*] › Carte d'étudiant avec photo d'une université ou d'un collègue au Canada

^{*}Au gré de la Banque Royale du Canada.

Au moment de choisir les pièces d'identité à présenter, n'oubliez pas ce qui suit :

- › Chacun des documents doit porter une date courante. Nous ne pouvons accepter de documents expirés ou qui ont été annulés.
- › Les documents présentés doivent être des originaux. Il ne doit pas y avoir de correction sur la pièce d'identité ni aucun signe indiquant que les documents ont été altérés.
- › Votre nom doit être le même sur toutes les pièces d'identité. Si les noms ne correspondent pas, vous devez également apporter un certificat (soit l'original ou un exemplaire certifié) indiquant le changement de nom.

Avoir accès à votre argent

Nous savons qu'il est extrêmement important que vous puissiez disposer facilement de votre argent, surtout dans les jours qui suivent votre arrivée au Canada. Votre Carte-client et vos chèques RBC Banque Royale vous donnent accès à de nombreuses options.

Utiliser la Carte-client RBC Banque Royale

À l'ouverture d'un compte RBC, vous recevez une Carte-client RBC. Cette carte vous permet d'accéder facilement et en toute sécurité à votre argent. Les plupart des Canadiens utilisent leur carte-client pour accéder à leur argent. Vous devrez choisir un numéro d'identification personnel (NIP) confidentiel qui constituera votre « signature électronique » lorsque vous utiliserez votre carte-client.

Votre carte-client et votre NIP vous permettront d'accéder facilement et rapidement à votre argent. Ainsi, vous pouvez utiliser votre carte :

- › dans toutes les succursales RBC au Canada ;
- › à tous les guichets automatiques bancaires (GAB) de RBC ou à d'autres guichets bancaires qui affichent le logo Interac⁺ ;
- › chez plus de 230 000 détaillants au Canada qui acceptent les Paiements directs Interac. Les paiements sont directement débités de votre compte ;
- › aux GAB situés à l'extérieur du Canada qui affichent le logo Plus System* ;
- › chez plus d'un million de détaillants aux États-Unis qui utilisent le réseau NYCE* ;
- › par Banque en direct et les Services bancaires par téléphone de RBC, qui vous permettent de suivre les activités de vos comptes en tout temps.

Limites quotidiennes de retraits

Vous pouvez accéder à votre argent lorsque vous vous rendez à la succursale, pendant les heures d'ouverture normales. Cependant, pour protéger l'argent conservé dans votre

compte, nous avons établi une limite quotidienne quant au montant que vous pouvez retirer avec une carte-client par l'entremise des différents modes de prestation électroniques. Cette limite quotidienne inclut les retraits faits par GAB, en ligne et dans les boutiques ou chez les détaillants. Votre conseiller RBC vous donnera plus de détails sur vos limites quotidiennes de débit lorsque vous irez chercher votre carte-client et votre NIP.

Protégez votre NIP

Protégez votre carte-client et votre NIP — ils sont aussi précieux que de l'argent comptant

- › Veuillez choisir soigneusement votre NIP. Utilisez un numéro d'identification dont vous vous rappellerez facilement, mais difficile à deviner pour les autres.
- › Gardez votre numéro d'identification secret — ne le révélez jamais à qui que ce soit, ni aux employés de la banque, ni aux policiers, ni à vos amis, ni aux membres de votre famille.
- › Mémorisez votre NIP. Nous vous recommandons de ne pas l'écrire et de ne pas le sauvegarder sur un support électronique.
- › Lorsque vous faites un achat, protégez-vous contre les fraudes en ne quittant jamais votre carte-client des yeux. Votre carte ne devrait passer dans le lecteur qu'une seule fois par opération.
- › Dissimulez le clavier numérique lorsque vous tapez votre NIP pour que personne ne puisse le voir.
- › Si vous croyez que quelqu'un connaît votre NIP, changez-le immédiatement à une succursale RBC ou à certains guichets automatiques bancaires RBC.
- › Vérifiez régulièrement toutes les opérations inscrites sur vos relevés et vos soldes. Si vous remarquez des erreurs, rendez-vous sans tarder à votre succursale.

En cas de perte ou de vol de votre carte-client, adressez-vous à votre succursale ou appelez-nous immédiatement.

Gérez votre compte quand vous le voulez grâce à Banque en direct

L'une des options auxquelles vous avez accès lorsque vous ouvrez un compte auprès de RBC est Banque en direct. Par le biais de ce service, vous aurez accès à tout ce dont vous avez besoin pour gérer vos besoins tant bancaires que financiers au moment qui vous conviendra, à partir de la maison, du bureau ou de n'importe quel ordinateur ayant accès à Internet. Grâce à la navigation facile, aux outils financiers, aux calculatrices ainsi qu'aux fonctions complètes, vous êtes libre d'effectuer vos opérations bancaires au moment et à l'endroit de votre choix.

Vous pouvez économiser du temps en profitant des nombreuses fonctions offertes par Banque en direct :

- › visualiser et virer des fonds entre vos comptes RBC, et virer des fonds à d'autres clients de RBC Banque Royale ;
- › payer des factures à plus de 6 000 sociétés ;
- › envoyer des fonds à l'étranger à la famille ou à des amis au moyen du service Envois internationaux de fonds RBC ou du virement de fonds par courriel Interac pour envoyer des fonds au Canada ;
- › organiser le paiement automatique des factures qui reviennent régulièrement ;
- › visualiser en ligne les comptes que vous détenez dans d'autres établissements financiers ;
- › examiner et imprimer les écritures récentes passées à vos comptes et les relevés électroniques pour vos dossiers.

Notre garantie relative à la sécurité

Nous savons à quel point la sécurité et la protection des renseignements personnels sont importantes pour vous.

Nous vous assurons la tranquillité d'esprit : tous les clients de Banque en direct sont protégés par la Garantie de sécurité RBC Banque en direct. Si une opération non autorisée est effectuée par l'entremise de RBC Banque en direct, vous serez entièrement remboursé pour les pertes subies dans vos comptes.

Rédiger des chèques personnels

Une autre façon commode d'accéder à vos fonds est de rédiger des chèques. Ils sont utiles lorsque vous ne pouvez pas payer comptant ou avec une carte de crédit, lorsque vous donnez de l'argent à un membre de votre famille ou à des amis, réglez des factures ou payez votre loyer. Les commerçants qui acceptent les chèques peuvent vous demander certains renseignements. Ils vous demanderont généralement un numéro de téléphone et un document avec photo, un passeport ou un permis de conduire, par exemple.

Vous pouvez commander des chèques en ligne ou à votre succursale RBC — ils sont inclus sans frais dans de nombreux forfaits bancaires, dont le forfait *Bienvenue au Canada*. Les chèques personnels, sur lesquels figurent votre nom et, dans certains cas, votre adresse et numéro de téléphone, peuvent constituer une preuve de votre résidence au Canada. Cela pourra vous être utile pour payer des factures et créer des comptes de services publics.

Format des chèques personnels

Le diagramme illustre un chèque personnel RBC avec les sections suivantes marquées par des lettres A à K :

- A** : RUE QUELCONQUE, VILLE (PROVINCE) CODE POSTAL
- B** : 024
- C** : BANQUE ROYALE DU CANADA, SUCCURSALE PRINCIPALE, 1, PLACE VILLE-MARIE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 3B5
- D** : 24
- E** : 00:003:000 000 0
- F** : Richard Lee
- G** : 50,00 \$
- H** : Cinquante 00 /100 DOLLARS
- I** : Cadeau
- J** : Ray Singh
- K** : 26/07/2007

Information générale

- A** Votre nom et adresse
- B** Le numéro du chèque
- C** L'adresse de votre succursale
- D** Le numéro de votre unité RBC
- E** Votre numéro de compte RBC

Vous devez remplir les sections suivantes :

- F** Bénéficiaire – nom de la personne ou de l'entreprise à qui le chèque est payable
- G** Montant en chiffres (dollars)
- H** Montant en toutes lettres
- I** Description du paiement
- J** Votre signature
- K** Date (jour/mois/année)

Nota : Tous les chèques doivent être écrits à l'encre bleue ou noire.

Services bancaires par téléphone

Les Services bancaires par téléphone de RBC vous donnent accès à toutes vos données financières et vous permettent d'effectuer des opérations. Vous pouvez les utiliser, en tout temps, partout au Canada, aux États-Unis ou à l'étranger.

Comment suivre les activités de votre compte

Chaque mois, vous recevrez votre relevé de compte par la poste. C'est un registre de toutes les opérations que vous avez effectuées au cours de la période indiquée. Comparez-le avec les documents que vous avez en dossier.

Vous pouvez, si vous préférez, recevoir votre relevé par voie électronique, c'est-à-dire par courriel. Les relevés électroniques sont archivés chaque mois et sont conservés pendant au moins sept ans. On peut les consulter, les imprimer et les classer dans Banque en direct. Vous pouvez aussi consulter des copies de vos chèques (jusqu'à 90 jours).

Si vous avez des questions sur votre relevé de compte ou avez besoin de conseils et souhaitez parler à un employé dans votre langue, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

› Téléphonnez-nous au **1 800 769-2511**. Nous offrons des services téléphoniques en 150 langues. Ou faites le **1 888 769-2598** pour obtenir un service en mandarin ou en cantonais.

Païement automatique des factures

Pour les factures récurrentes comme les services publics, le téléphone ou le service par câble, vous pouvez opter pour des retraits automatiques à même votre compte. Rien de plus facile pour recevoir et payer des comptes.

Grâce à RBC Banque en direct, vous payez vos factures quand vous voulez, sans quitter votre domicile. Soit vous les payez au fur et à mesure ou vous les postdatez pour qu'elles soient réglées à une date ultérieure.

Il est également possible de recevoir et de payer des factures à un seul endroit grâce à postel^{MCB}. Il s'agit du service de livraison de courrier en ligne de Postes Canada et du fournisseur de services tiers de RBC Banque Royale accessible par Banque en direct. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à téléphoner en tout temps à l'un de nos spécialistes de Banque en direct au **1 800 769-2555**.



Précisions sur les retenues

Lorsque vous déposez un chèque, une « retenue » pourrait être appliquée à votre compte, le temps que le montant soit transféré du compte de la personne qui a libellé le chèque. Cette pratique permet de s'assurer que cette personne a assez d'argent pour couvrir le chèque.

Lorsqu'une retenue est en vigueur, les fonds seront indiqués dans votre compte, mais vous n'y aurez pas accès. La durée de la retenue dépend du type de chèque. Ces périodes de retenue, en vigueur dans toutes les banques canadiennes, sont fondées sur les règles établies par l'Association canadienne des paiements :

- › Lorsque les fonds proviennent d'un compte d'une succursale canadienne de n'importe quelle institution financière canadienne, la période de retenue des chèques et autres effets négociables libellés en dollars canadiens ou US peut atteindre cinq jours ouvrables.
- › Lorsque les fonds proviennent d'un compte domicilié aux États-Unis, la période de retenue peut atteindre 15 jours ouvrables.
- › Lorsque les fonds proviennent d'un compte à l'extérieur des États-Unis et du Canada, la période de retenue peut atteindre 25 jours ouvrables.

Lorsque la période de retenue prend fin, la retenue sera automatiquement désactivée et vous pourrez alors utiliser les fonds.

Envoyer et recevoir de l'argent

Vous voudrez peut-être recevoir ou envoyer de l'argent à des membres de la famille, à des amis ou à des partenaires commerciaux au Canada, dans votre pays d'origine ou dans un autre pays.

À titre de titulaire d'un compte RBC, vous avez accès à toute une gamme de services de paiement, que nous avons répertoriés ci-après. Pour en savoir davantage, adressez-vous à un conseiller RBC ou communiquez avec votre succursale.

Envoyer de l'argent en ligne grâce au service Envois internationaux de fonds RBC

Ce service sécurisé, accessible par Internet, en tout temps, permet d'envoyer de l'argent au moment qui vous convient à des amis ou à des membres de la famille dans plus de 120 pays, à un coût modique.

Si vous avez un compte personnel de RBC⁹ et êtes inscrit à RBC Banque en direct⁺ et disposez de fonds dans votre compte, vous pouvez envoyer de l'argent dans le monde entier. Vous devez connaître le code d'identification de la banque (CIB) et le numéro de compte bancaire de votre destinataire.

Ce service peu coûteux permet d'envoyer chaque jour jusqu'à 1 000 \$ CA¹⁰. Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au www.rbcbanqueroyle.com/envoisinternationaux

Traites bancaires et mandats

Les traites bancaires peuvent être utilisées pour effectuer des paiements à un tiers dans presque toutes les devises. Il n'y a pas de limite.

Les mandats sont parfaits pour tous les paiements personnels de faible montant, tant au Canada qu'à l'étranger. Les mandats en dollars canadiens ou américains peuvent être établis jusqu'à une somme de 1 000 \$.



Téléversements

On peut faire des téléversements dans n'importe quelle devise presque partout dans le monde. Pour envoyer un téléversement sortant, passez à l'une de nos succursales. Nous traitons également les téléversements entrants si vous recevez des fonds de l'intérieur ou de l'extérieur du Canada.

Opérations de change en devises

Si vous voulez convertir de l'argent comptant, des traites, des mandats ou des téléversements en devises, nos services de change peuvent vous aider à un coût très compétitif, établi à la minute près. Nous pouvons convertir vos fonds et vous offrir le produit ou le service le mieux adapté à vos besoins. Les services des opérations en devises sont offerts uniquement dans les succursales. Veuillez passer à la succursale qui vous convient le mieux.



Comprendre le crédit

Pour emprunter de l'argent au Canada, vous devez d'abord établir des antécédents de solvabilité dans ce pays — soit une preuve établie par un agent des prêts indiquant que vous êtes une personne fiable qui effectue ses paiements de factures et ses remboursements à temps.

Vos antécédents sont constitués de renseignements que les institutions financières, les commerçants et d'autres prêteurs ont recueillis sur la manière dont vous avez géré vos dettes dans le passé. Il existe trois agences centrales de notation au Canada qui effectuent un suivi de ces renseignements et élaborent un profil de votre solvabilité, appelé cote de solvabilité. Que vous empruntiez pour acheter une maison, une automobile ou créer une entreprise, une bonne cote de solvabilité devrait vous faciliter la vie et vous éviter des frais.

Comment établir des antécédents de solvabilité

Une des meilleures façons d'établir des antécédents de solvabilité et de vous créer une bonne cote de solvabilité est d'obtenir une carte de crédit canadienne. À mesure que vous utiliserez votre carte de crédit et effectuerez des versements mensuels réguliers, vous établirez vos antécédents de solvabilité. Vous aurez moins de difficulté à obtenir du crédit si vous avez établi des antécédents de solvabilité et avez une bonne cote de solvabilité. Ainsi, les prêteurs potentiels seront plus disposés à accepter vos demandes d'emprunt pour des acquisitions importantes comme l'achat d'une voiture, d'une maison ou d'un autre bien.

Les cartes de crédit ont aussi d'autres avantages. Elles sont plus sécuritaires que l'argent et représentent un moyen pratique de régler des achats. Certaines cartes donnent droit à des points. Les cartes de crédit sont généralement acceptées dans les magasins, les restaurants et auprès des prestataires de services au Canada et dans le monde entier. Elles sont par ailleurs indispensables pour obtenir certains services comme un contrat d'abonnement pour un téléphone cellulaire, la location d'un véhicule ou les achats en ligne.

Même si vous détenez déjà une carte de crédit de votre pays d'origine, ce serait une très bonne idée de demander une carte de crédit canadienne, et ce, pour d'autres raisons :

- › Vous éviterez les taux de change qui s'appliquent aux cartes de crédit non canadiennes où les frais sont convertis dans la devise du pays d'émission.
- › Les cartes de crédit émises au Canada sont souvent acceptées comme pièce d'identité canadienne lorsque vous faites des demandes pour d'autres services, financiers ou autres.
- › Vos antécédents de crédit d'une carte émise dans un autre pays ne peuvent servir à établir vos antécédents de solvabilité dans une institution financière au Canada. Une carte de crédit canadienne est le moyen le plus facile d'établir de bons antécédents de crédit au Canada.

Comment obtenir une carte Visa* RBC Banque Royale

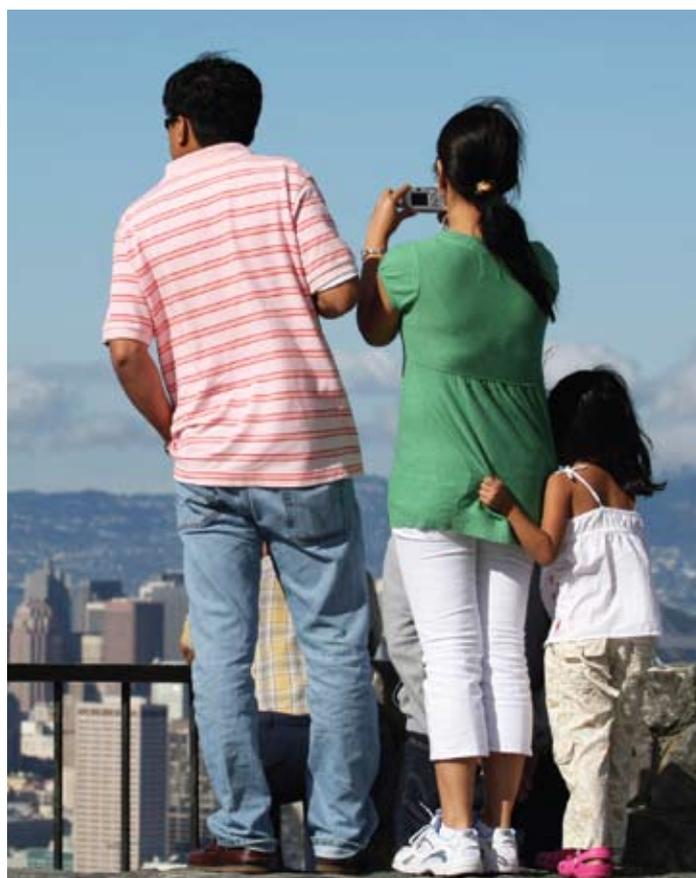
Les cartes Visa RBC Banque Royale vous offrent un mode de paiement sécuritaire et pratique dans 20 millions d'établissements dans le monde entier et comprennent une sécurité intégrée grâce à la technologie des cartes à puce avec NIP. Pour les nouveaux arrivants au Canada qui n'ont pas d'antécédents de crédit au pays, nous offrons une option sécurisée pour la plupart des cartes Visa RBC Banque Royale.

Les cartes sécurisées fonctionnent ainsi : Si vous voulez avoir une limite de dépense de 1 000 \$ pour votre carte Visa Banque Royale, vous devez déposer 1 000 \$ en guise de garantie sous forme de CPG. Ce CPG vous rapporte immédiatement des intérêts. À mesure que vous utiliserez votre carte et ferez les versements prévus, vous établirez de bons antécédents de crédit et le dépôt mis en garantie vous sera remboursé.

Obtenez plus de votre carte de crédit grâce aux points RBC Récompenses

Bon nombre de nos cartes donnent droit à des points RBC Récompenses®, programme de catégorie mondiale qui permet d'accumuler des points échangeables contre un grand nombre d'articles, de chèques-cadeaux, de voyages, de Récompenses financières RBC, et plus encore. Il suffit de régler vos achats avec votre carte Visa RBC Banque Royale pour obtenir des points RBC Récompenses. Vous pouvez ensuite échanger les points que vous avez accumulés contre des primes très recherchées :

- › Récompenses financières RBC® qui comprennent, entre autres, des récompenses admissibles aux REEE et REER pour financer les études de votre enfant ou votre retraite.



- › Des primes-voyages, comme des billets d'avion, des forfaits vacances, la location d'un véhicule ou un séjour à l'hôtel.
- › Des biens, y compris des appareils-photo numériques, des téléviseurs à écran plat, des montres et plus encore.
- › Des chèques-cadeaux des plus grands détaillants au pays.

Prendre de bonnes habitudes de crédit

- › N'utilisez votre carte de crédit que pour faire des achats que vous pouvez vous permettre.
- › Payez le solde intégral à la date d'échéance, chaque mois. Si vous ne pouvez pas payer tout le solde, essayez au moins de payer plus que le solde minimum demandé.
- › Assurez-vous que la banque reçoit le paiement avant la date d'échéance des versements indiquée sur le relevé ou au plus tard à cette date.
- › N'utilisez qu'un nombre restreint de cartes de crédit. Vous saurez plus facilement combien d'argent vous devez.
- › Mémorisez et protégez toujours votre NIP.

Deuxième partie :

Jeter les bases : la sécurité financière immédiate

Qu'entend-on par « sécurité financière » ? Pour la plupart d'entre nous, cela signifie avoir des économies pour traverser les périodes difficiles, protéger notre patrimoine et être en mesure de nous procurer les biens que nous désirons ou dont nous avons besoin.

Mais il ne suffit pas d'épargner pour atteindre la sécurité financière. Il faut également investir ou, dans certains cas, emprunter pour réaliser des objectifs à court terme et avoir recours à une stratégie efficace pour protéger ses avoirs et les personnes qui nous sont chères.



Emprunter pour atteindre vos objectifs à court terme

Parfois, les objectifs à court terme ne peuvent être remis à plus tard, comme la réparation d'un système de chauffage ou le remplacement de votre voiture. Par ailleurs, il n'est pas toujours possible d'épargner pour de gros achats (telle une maison) et de les régler d'un coup.

Dans ces cas-là, la meilleure solution consiste à emprunter. Il existe de nombreuses formes d'emprunt : un prêt, une marge de crédit ou une hypothèque. Chaque méthode a ses propres avantages. Si vous décidez d'emprunter, le mieux est de vous adresser à un conseiller RBC Banque Royale. Il examinera votre situation financière et vous proposera la solution la plus avantageuse et la plus flexible. Voici un survol des options à votre disposition.

Prêts

Si vous obtenez un prêt, vous devrez rembourser le montant emprunté dans un laps de temps prédéterminé (en général de un à cinq ans). S'il s'agit d'un prêt à taux fixe, le taux d'intérêt et les versements hebdomadaires, aux quinzaines ou mensuels ne changent pas. En revanche, dans le cas d'un prêt à taux variable, les versements hebdomadaires, aux quinzaines ou mensuels ne changent pas, mais les taux d'intérêt fluctuent en fonction du taux préférentiel de la Banque¹¹.

Marge de crédit

Avec une marge de crédit, vous pouvez emprunter de l'argent quand vous en avez besoin. Il suffit de faire une demande de marge de crédit une seule fois et il n'est plus nécessaire d'en refaire par la suite. Vous pouvez emprunter de l'argent n'importe quand soit en faisant un chèque, en retirant des fonds ou en faisant un virement de votre marge de crédit à votre compte de chèques. Des intérêts sont perçus à partir du jour où vous retirez des fonds jusqu'au moment où vous remboursez la totalité du prêt. Vous devez au moins payer les intérêts chaque mois.



Prêts-auto et crédit-bail

Lorsqu'ils achètent une voiture, beaucoup de consommateurs s'adressent au concessionnaire pour financer leur achat. De nombreux concessionnaires offrent un financement sur-le-champ à des taux concurrentiels.

Ils peuvent également vous donner à bail une voiture moyennant un versement mensuel prédéterminé dans lequel sont compris les intérêts. À la fin de la période de location (généralement d'une durée de deux à cinq ans), vous pouvez rendre le véhicule au concessionnaire ou l'acheter. Le prix de rachat est fixé au moment de la signature du contrat.

Si la voiture que vous voulez acheter à moins de trois ans ou que vous l'achetez à un concessionnaire ou à une agence de location de voitures, vous voudrez peut-être opter pour un prêt traditionnel. Vous décidez alors du montant à emprunter, de la rapidité à laquelle vous voulez rembourser le prêt et du taux (fixe ou variable).

N'oubliez pas de tenir compte du coût de l'assurance automobile, obligatoire au Canada. Le coût de l'assurance automobile peut s'élever à 1 000 \$ ou plus par année, selon la marque de la voiture, votre âge, vos habitudes de conduite et votre lieu de résidence.

Demandez à un conseiller RBC de vous aider à choisir la meilleure option pour vous.



Hypothèques : L'achat d'une maison

L'achat d'une maison est probablement l'un des plus importants investissements que vous ferez dans votre vie. La plupart des accédants à la propriété au Canada ont besoin d'une hypothèque – un prêt à long terme consenti par une banque qui utilise la maison à titre de garantie.

Les hypothèques peuvent avoir des caractéristiques très diverses ; vous pouvez donc personnaliser la vôtre en fonction de vos besoins. Voici quelques-uns des facteurs que vous devez considérer.

Le **terme** est la durée pendant laquelle votre contrat de prêt hypothécaire est en vigueur. Habituellement, cette durée peut aller de six mois à dix ans. À la fin du terme, soit vous remboursez le montant total du prêt hypothécaire, soit le prêteur consent, à sa discrétion, à renouveler le prêt en le renégociant au taux et aux conditions du marché alors en vigueur.

Lorsque vous choisissez un terme, vous avez dans la plupart des cas le choix entre un **taux d'intérêt fixe** et un **taux d'intérêt variable**. Avec l'**hypothèque à taux variable**, le taux d'intérêt varie selon le taux préférentiel de la Banque¹¹. Vous pourriez faire des économies à long terme en optant pour un taux variable¹². Avec l'**hypothèque à taux fixe**, le taux d'intérêt est

fixé pour l'ensemble du terme de l'hypothèque. Bien qu'ils soient légèrement plus élevés, les taux fixes offrent la sécurité de savoir ce que vous paierez en capital et intérêts chaque mois.

L'**amortissement** est la période de temps nécessaire pour réduire le prêt à zéro. L'amortissement de 25 ans est le plus fréquent, mais la période d'amortissement peut s'étaler de 5 à 35 ans. Plus votre période d'amortissement est courte, plus vos mensualités sont élevées, mais vous paierez beaucoup moins d'intérêts sur la durée de votre hypothèque.

Les taux hypothécaires comptent parmi les taux les plus bas pour les produits de crédit. Les hypothèques sont cependant les placements les plus longs à rembourser en raison de l'importance des montants en jeu. À mesure que vous vous sentez plus à l'aise en tant que propriétaire et que vous bénéficiez d'une sécurité financière accrue, vous pourriez envisager de rembourser votre hypothèque plus rapidement.

La mise de fonds

Lorsque vous achetez une maison, vous devez fournir de votre propre argent pour une partie de l'achat. C'est ce qu'on appelle une mise de fonds. Ce montant, exprimé en pourcentage du prix d'achat, peut être égal à seulement 5 %. La mise de fonds peut être puisée à même des sources diverses. Par exemple les comptes d'épargne, les placements, les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et les cadeaux de membres de la famille.

Combien pouvez-vous vous permettre d'emprunter ?

Avant de commencer à chercher une maison, vous devrez savoir combien vous pourrez vous permettre d'emprunter. Ayez tout d'abord une idée claire de vos revenus et de vos dépenses. L'hypothèque préapprouvée est l'une des meilleures façons de déterminer ce que vous avez les moyens d'acheter.

Elle vous donne une meilleure idée du montant que vous êtes autorisé à emprunter et permet de vérifier si les versements mensuels sont à la mesure de vos moyens. Elle facilite également vos recherches parce que vous vous en tenez aux maisons qui correspondent à vos moyens.

Quelle hypothèque vous convient ?

Nos conseillers en prêts hypothécaires répondront à toutes vos questions concernant votre prêt hypothécaire, vous rencontreront à l'endroit qui vous convient et préapprouveront¹³ votre demande afin que vous sachiez le montant que vous pouvez vous permettre d'emprunter. Pour trouver un conseiller en prêts hypothécaires qui peut vous servir dans votre langue, consultez notre localisateur de conseiller en prêts hypothécaires en ligne à <http://hypothèque.rbc.com>



Choisir un lieu de résidence

Le choix d'un lieu de résidence est une décision importante. Utilisez la liste de contrôle ci-après pour comparer les lieux de résidence et faire un choix judicieux pour vous et votre famille.

- › **Transport** Pourrez-vous vous rendre au travail facilement ? Y a-t-il des transports en commun à proximité ? Y a-t-il de grands axes routiers à proximité ?
- › **Services publics** À quelle distance se trouve l'hôpital et les autres services de santé les plus proches ?
- › **Écoles** Si vous avez des enfants, y a-t-il des écoles à proximité ?
- › **Magasins** Y a-t-il une épicerie et d'autres magasins pour les achats courants à proximité ?
- › **Vie sociale et culturelle** Avez-vous des amis ou de la famille au Canada ? Vous souhaiterez peut-être vous établir près d'eux. Peut-être aimeriez-vous habiter près du centre communautaire local, d'un centre récréatif ou du lieu de culte que vous fréquentez ?

Une fois que vous serez prêt à acheter une maison, passez à votre succursale de RBC Banque Royale, communiquez avec un conseiller en prêts hypothécaires RBC ou visitez notre site au www.rbc.com/francais/canada/financial/mortgages



Emprunter pour votre entreprise

Une entreprise est la concrétisation de nos idées et de nos rêves. C'est pourquoi elle représente beaucoup plus qu'une source de revenu, c'est également une source de fierté.

Quelles que soient vos motivations pour lancer une entreprise au Canada, l'idée n'est que le point de départ. Les bons conseils de votre banque pourraient accroître vos chances de réussir.

Votre conseiller à la petite entreprise RBC Banque Royale peut vous donner des conseils éclairés et proposer des solutions financières judicieuses. Plus que toute autre institution financière au Canada, nous sommes au service des propriétaires de petite entreprise¹⁴. C'est pourquoi les petites entreprises choisissent RBC plus que toute autre institution financière au Canada pour leurs principaux besoins bancaires.

RBC Banque Royale offre une vaste gamme de services conçus pour les nouveaux propriétaires d'entreprise, allant des prêts de démarrage jusqu'à la gestion de la paie, en passant par les services de change. De plus, bon nombre de nos succursales disposent de conseillers à la petite entreprise qualifiés. Ils sont à votre écoute, comprennent la nature de votre entreprise et proposent, avec votre collaboration, des solutions efficaces.

Lancement d'une entreprise ? Nous pouvons vous aider

Si vous prévoyez lancer une nouvelle entreprise, parlez à un conseiller à la petite entreprise RBC qui :

- › Comprend vos besoins de nouvel immigrant au Canada ;
- › Peut vous donner des conseils et de l'information sur la façon de lancer et d'exploiter une entreprise au Canada ;
- › Peut vous mettre en contact avec des organismes et des particuliers dans votre collectivité susceptibles de vous conseiller et de soutenir votre entreprise.

Collectivement, les employés de RBC parlent des dizaines de langues et les effectifs de nos succursales reflètent la diversité des langues et des cultures des collectivités que nous servons. Si vous cherchez une succursale dans votre quartier qui fournit des services dans la langue de votre choix, consultez notre site Web à maps.rbc.com

Faites le **1 800 769-2520** pour parler avec un conseiller à la petite entreprise de RBC qui vous aidera à trouver la meilleure solution en matière de services à l'entreprise.



Vous protéger vous-même et votre famille

Pour assurer votre sécurité financière, il est essentiel de trouver une protection pour vous et votre famille. Posez-vous ces quelques questions :

- › Comment votre famille pourrait-elle survivre financièrement si vous ou votre conjoint décédez ?
- › Comment feriez-vous, vous et votre famille, sur le plan financier, si vous étiez atteint d'une maladie grave ou étiez blessé et n'étiez pas en mesure de travailler pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois ?
- › Qui paierait les soldes impayés de vos prêts et hypothèques si vous décédez ou deveniez invalide ?

Il existe heureusement de nombreuses assurances à prix abordable dont vous pouvez vous prévaloir. Chacune d'elle fournit une protection financière particulière. Pour consulter la liste des options d'assurance qui s'offrent à vous, veuillez voir la prochaine page.

Comment RBC Banque Royale peut vous aider

Vous pouvez souscrire l'Assurance Protection-Voyage et l'assurance crédit directement à une succursale de RBC Banque Royale.

- › L'Assurance Protection-Voyage® est offerte dans toutes les succursales de RBC Banque Royale. Pour vous renseigner, faites le **1 800 565-3129** ou visitez **www.rbcbanqueroyle.com/assurancevoyage**
- › Pour plus de renseignements sur Assure-Toit® (assurance vie et invalidité pour votre hypothèque) ou le Plan Protection Plus® (assurance vie et invalidité pour vos prêts et marges de crédit), passez à votre succursale RBC Banque Royale ou communiquez avec le Centre de services d'assurance au **1 800 769-2523**.
- › Pour d'autres types d'assurance, demandez à votre conseiller RBC de faire une évaluation générale de vos besoins ou de vous remettre un exemplaire de la brochure *Votre guide pour choisir la protection dont vous avez besoin*.

Survol de vos options d'assurance

Produit d'assurance	Fonctionnement	Caractéristiques/Avantages pour vous
Assurance auto/automobile 	<p>Elle paie le coût de remplacement ou de réparation de votre véhicule en cas d'accident, d'incendie, de vol ou de vandalisme. Elle prend aussi les frais en charge si vous êtes tenu responsable des blessures subies par une personne ou des dommages causés à ses biens, en raison d'un accident de voiture. L'assurance auto est obligatoire au Canada pour tous les propriétaires ou conducteurs de véhicule.</p>	<p>L'assurance vous met à l'abri des pertes financières en cas de dommages à votre véhicule. Elle vous protège aussi en cas de poursuites, si vous êtes tenu responsable des blessures ou des dommages matériels causés à autrui, en raison d'un accident de voiture.</p>
Assurance habitation 	<p>Elle paie le coût de remplacement total ou partiel de votre habitation et de son contenu en cas d'incendie, de vol et de vandalisme. D'autres incidents peuvent également être couverts. Le plus important, c'est que votre assurance sur la propriété peut comprendre une assurance responsabilité civile, au cas où quelqu'un se blesserait dans votre propriété ou que vous endommagiez accidentellement la propriété d'autrui. L'assurance vous couvre également si vous êtes tenu responsable des blessures ou des dommages matériels causés à autrui, n'importe où dans le monde.</p>	<p>Elle met votre habitation et vos biens à l'abri des pertes financières et vous protège si vous êtes tenu responsable des blessures ou des dommages matériels causés à autrui et qu'une poursuite judiciaire est intentée contre vous.</p>
Assurance voyage 	<p>Elle paie les frais médicaux d'urgence remboursables engagés par les clients de RBC voyageant à l'extérieur de leur province de résidence ou du pays. Cette assurance peut également couvrir d'autres frais, comme l'interruption du voyage et la perte des bagages.</p> <p>Cette assurance est assujettie à un maximum de 20 000 \$ pour les personnes n'ayant pas de régime d'assurance santé valide de l'État lorsqu'une demande de remboursement de frais est présentée.</p>	<p>Prise en charge immédiate des frais admissibles, dans la mesure du possible.</p> <p>Service d'assistance téléphonique sans frais, accessible en tout temps, qui permet obtenir de l'aide de professionnels de la santé et une assistance médicale d'urgence, où que vous soyez.</p> <p>Coordonnateurs multilingues qui comprennent bien votre assurance et qui peuvent vous orienter vers l'établissement offrant les soins médicaux dont vous avez besoin.</p>
Assurance sur la vie 	<p>À votre décès, elle verse un capital non imposable aux bénéficiaires que vous avez désignés.</p>	<p>Elle protège votre famille financièrement si vous décédez. Elle peut aider à rembourser vos dettes et permettre à votre famille de conserver son niveau de vie advenant votre décès.</p>
Assurance crédit (offerte par RBC Banque Royale) 	<p>Elle prend en charge les obligations financières de l'assuré au titre d'une hypothèque, d'un prêt ou d'une marge de crédit, en cas de décès ou d'invalidité.</p>	<p>Elle sert à rembourser des dettes, de sorte qu'elles ne deviennent pas un fardeau pour votre famille ou vos ayants droit.</p>

Troisième partie :

Planifier votre avenir — la sécurité financière de demain

Projetez-vous dans l'avenir – quel genre de vie imaginez-vous pour vous et votre famille ? Qu'est-ce qui est le plus important pour vous pour les prochaines années ? Si vous prenez le temps d'y penser, vous pourrez mieux planifier votre avenir. Un conseiller RBC pourra vous aider à concrétiser vos projets. Il vous demandera de réfléchir à un certain nombre d'aspects de votre vie et vous posera des questions clés pour vous aider à définir vos désirs ainsi que le style de vie et d'autres projets pour l'avenir. Vous pourrez ensuite concevoir ensemble un plan d'action.



Choisir vos placements, RBC simplifie les choses

RBC a aidé des milliers de nouveaux Canadiens à investir leur argent pour leurs projets d'avenir. Nos conseils et notre service personnalisé rendront le processus d'investissement plus simple que vous ne l'auriez imaginé.

Il existe un vaste éventail de produits de placements. Adressez-vous à un conseiller RBC pour connaître les caractéristiques de chaque type de placement et vous aider à choisir ce qui vous convient. De concert avec votre conseiller, vous pourrez explorer les facteurs clés ci-après.

Le placement qui convient

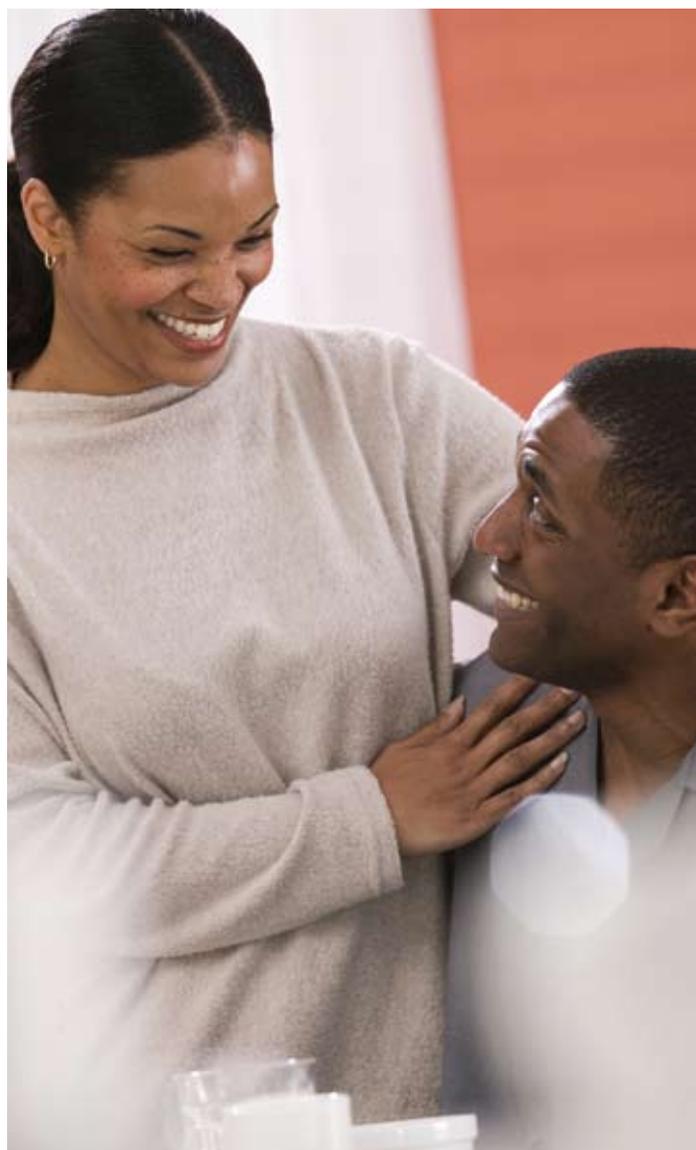
Vous recherchez des placements qui contribueront à l'atteinte de vos objectifs personnels, compte tenu de votre seuil de tolérance.

Type de placement

Vous pouvez acheter des placements individuels, comme des CPG, ou encore des fonds communs de placement, qui sont formés d'une sélection de placements gérée par des professionnels au nom d'autres investisseurs comme vous. Les fonds communs de placement sont un moyen efficace de bâtir un portefeuille diversifié regroupant différents types de placements — beaucoup plus diversifiés que si vous investissiez seul.

Rendements des placements

Certains placements, tels que les CPG, ont des taux de rendement garantis. D'autres placements, comme les actions, ne sont pas garantis, mais ils offrent un meilleur potentiel de croissance à long terme. De plus, le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. C'est donc un facteur à examiner avec l'aide de votre conseiller RBC lorsque vous prendrez votre décision.





Des options adaptées à vos besoins

Votre choix de placements dépendra de vos objectifs individuels à court terme et à long terme.

L'achat d'une voiture ou le budget vacances sont des exemples d'objectifs à court terme. Pour réaliser ces objectifs, vous mettez probablement une partie de votre revenu de côté. Vous pourriez, par exemple, épargner 50 \$ sur chaque paie, pour vous aider à atteindre vos objectifs plus rapidement. Quant aux objectifs à long terme, ils concernent, par exemple, l'achat d'une maison ou le financement de votre retraite selon le style de vie désiré. En établissant un régime d'épargne dès maintenant, vous aurez plus de chances d'accumuler l'argent dont vous avez besoin pour atteindre vos objectifs à court et long terme. Vous devez d'abord définir votre cible.

Une fois que vous aurez défini vos cibles en matière d'épargne et de placement, vous devrez penser à la façon la plus efficace de les atteindre. Nos conseillers RBC vous aideront à déterminer le régime qui vous convient.

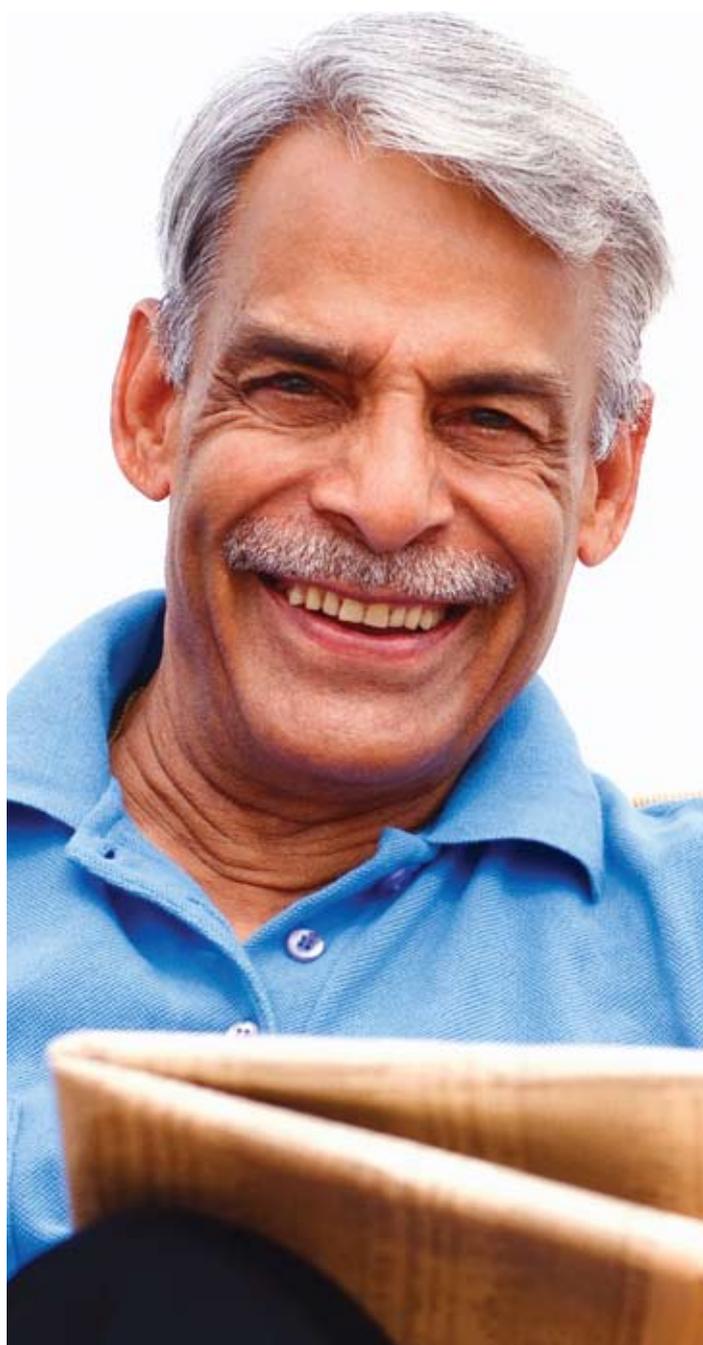
Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

Avec un CELI, votre épargne croîtra plus rapidement car vous ne payez pas d'impôt sur les rendements de vos placements ni sur vos retraits. Fonctionnement d'un CELI :

- ▶ Si vous avez plus de 18 ans¹⁵ résidez au Canada et avez un numéro d'assurance sociale, vous pouvez cotiser un montant maximal de 5 000 \$ par an.
- ▶ Si vous ne cotisez pas le montant maximal au cours d'une année donnée, les droits de cotisation inutilisés sont reportés à l'année suivante.
- ▶ Vous pouvez choisir parmi une vaste fourchette de placements pour votre CELI, y compris les produits d'épargne, les CPG et les fonds communs de placement.
- ▶ Comme les rendements de vos placements ne seront pas imposés, votre argent croîtra plus rapidement.
- ▶ Vous pouvez faire des retraits n'importe quand, quel que soit l'objectif visé, et vous ne serez pas imposés sur ces retraits.
- ▶ Vous pouvez réinvestir dans les années ultérieures tout montant que vous aurez retiré.

Épargner en vue de la retraite

Beaucoup de nouveaux immigrants au Canada connaissent mal ce concept. Il est pourtant essentiel de commencer sans tarder à épargner en vue de la retraite. Si vous établissez un plan, vous saurez plus facilement d'où viendront vos fonds lorsque vous serez à la retraite.



Votre conseiller RBC peut vous aider à établir un régime de retraite en fonction du mode de vie que vous aimeriez avoir à la retraite. Dans la plupart des cas, la façon la plus efficace d'épargner pour la retraite est de souscrire un régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

Régime enregistré d'épargne-retraite

Le REER est un type de compte de placement dans lequel vous mettez de l'argent de côté pour la retraite. On peut mettre plusieurs placements dans ce compte. Les REER présentent des atouts importants par rapport aux comptes non enregistrés.

- › **Les cotisations sont déductibles du revenu aux fins de l'impôt.** Lorsque vous faites une cotisation à un REER, le montant est déduit du revenu indiqué dans votre déclaration de revenus de l'année.
- › **L'impôt des revenus accumulés dans le régime est différé.** Les revenus générés par les placements de votre REER ne sont pas imposables tant que vous ne faites pas de retraits. Vous ne payez des impôts que sur les montants retirés — généralement lorsque vous prenez votre retraite et que votre taux d'imposition est moins élevé.

Comme les REER offrent des allègements fiscaux, il y a une limite de cotisation annuelle. Les nouveaux immigrants ne devraient pas cotiser à un REER avant l'année suivant celle où ils ont commencé à travailler au Canada. Votre cotisation maximale, qui est calculée automatiquement pour vous par l'Agence du revenu du Canada et qui figure sur votre avis de cotisation annuel, équivaut à un pourcentage du montant que vous avez gagné l'année précédente, jusqu'à hauteur d'un plafond en dollars établi par le gouvernement, moins toute cotisation à un régime de retraite faite par vous ou votre employeur. Si vous ne cotisez pas le montant maximal au cours d'une année donnée, les droits de cotisation inutilisés sont reportés à l'année suivante.

Simplifiez-vous la vie avec les prélèvements automatiques

L'une des façons les plus efficaces d'atteindre vos objectifs d'épargne est d'établir un plan de cotisation périodique. À RBC Banque Royale, vous pouvez faire des cotisations automatiques à votre REER grâce au REER-MATIQUE®, à votre REEE grâce au REEE-MATIQUE® et à votre CELI grâce au CELI-MATIQUE^{MC}. Le montant minimal des cotisations est de 25 \$; il est déduit automatiquement de votre compte bancaire chaque mois ou chaque semaine ou selon la fréquence qui vous convient. Ces régimes permettent de cotiser de manière régulière et d'atteindre plus rapidement vos objectifs.



Votre CELI peut également soulager votre fardeau fiscal

En plus du REER, qui a été spécialement conçu pour l'épargne-retraite, vous pouvez utiliser votre compte d'épargne libre d'impôt (CELI) pour épargner en vue de la retraite. Les cotisations ne sont pas déductibles d'impôt, mais croissent à l'abri de l'impôt. Vous pouvez accumuler un montant important jusqu'au moment de la retraite.

Le CELI vous permet de constituer une deuxième source de revenu pour la retraite sans répercussions fiscales. Si vous avez besoin de cet argent plus tôt, vous pouvez toujours y avoir accès et faire des retraits à votre guise.

Les régimes enregistrés sont certes un excellent moyen de réaliser vos objectifs à long terme, mais il faut également prévoir des placements non enregistrés dans votre stratégie à long terme. N'hésitez pas à organiser une rencontre avec votre conseiller RBC pour discuter de vos objectifs de placement et de vos projets à long terme.

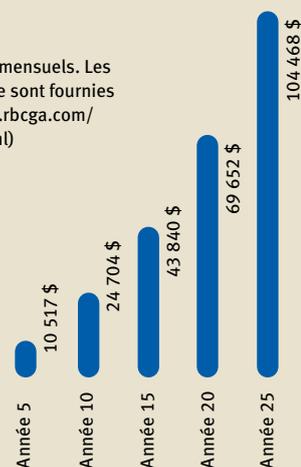


Si vous commencez tôt à cotiser, vous n'aurez pas besoin d'investir un gros montant

Même si vous n'avez pas beaucoup d'argent à investir, mieux vaut commencer tôt à cotiser. Vos cotisations génèrent des revenus, qui génèrent à leur tour des revenus additionnels, et ainsi de suite.

Les « revenus des revenus » s'appellent des revenus composés. C'est un puissant facteur à prendre en considération en matière de placement. Comme l'indique le tableau ci-après, avec une cotisation de seulement 5 \$ par jour (soit 150 \$ par mois) à votre REER, votre épargne sera supérieure à 100 000 \$ après 25 ans, sous réserve d'un taux d'intérêt annuel de 6 %.

Source : Calculatrice Plan d'achats mensuels. Les données figurant dans le tableau ne sont fournies qu'à titre d'exemples. (<http://www.rbcga.com/learning/investment-calculator.html>)





Épargner pour financer les études d'un enfant

Le Canada offre une foule de possibilités en ce qui concerne les études de vos enfants. Cependant, les études postsecondaires, dans un collège ou une université, ou une école professionnelle ou technique, coûtent des milliers de dollars chaque année. Il faut prévoir les droits de scolarité, les livres, les ordinateurs et les frais de subsistance.

L'une des façons les plus efficaces d'épargner pour les études de votre enfant est de souscrire un régime enregistré d'épargne-études (REEE).

Un REEE est un compte de placement qui permet de mettre de l'argent de côté pour les études de votre enfant. Les revenus de placement générés par le REEE ne sont pas imposables tant que vous ne retirez pas de l'argent. Plus vous retardez le moment de retirer de l'argent, plus vos placements auront des chances de croître (voir l'encadré « Plus tôt vous commencez »). Lorsque vous retirerez les fonds accumulés pour payer les études postsecondaires, ceux-ci deviendront imposables mais seront attribués au revenu de l'enfant, et non au vôtre. Habituellement, les enfants paient peu ou pas d'impôt.

Le REEE n'impose pas de limite de cotisation annuelle. Par conséquent, vous pouvez cotiser le montant que vous désirez à n'importe quel moment, sous réserve d'un maximum de 50 000 \$ par enfant. Il vaut mieux commencer à cotiser sans tarder afin d'étaler vos cotisations sur plusieurs années et de profiter du programme Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE), qui prévoit le versement d'une cotisation supplémentaire équivalant à 20 % de la première tranche de 2 500 \$ cotisée pour les enfants de 18 ans et moins. Ainsi, si vous cotisez 500 \$, le gouvernement ajoutera un montant supplémentaire de 100 \$. Si vous cotisez 2 500 \$, vous obtiendrez un montant supplémentaire de 500 \$. Le montant maximal à vie de la SCEE est de 7 200 \$ par enfant.

Comment investir à RBC

Il est facile d'investir à RBC :

› **RBC Placements en Direct^{MC}** Si vous préférez prendre vos propres décisions de placement, vous pouvez investir en ligne ou par téléphone au moyen de RBC Placements en Direct.

En ligne Nos sites de placement en ligne vous donnent accès en tout temps à vos comptes ainsi qu'à des études de marché très utiles et à des outils de placement.

Par téléphone Utilisez notre système téléphonique automatisé de passation des ordres et de cours pour vérifier vos comptes, obtenir des cours et avoir accès à de l'information sur le marché.

› **Adressez-vous à votre conseiller RBC.** Des conseillers professionnels chevronnés examineront votre compte avec vous et vous expliqueront les services et les produits de placement que nous mettons à votre disposition.

Pour de plus amples renseignements ou pour acheter des CPG et des fonds communs de placement, parlez à un conseiller dans n'importe quelle succursale de RBC ou faites le **1 800 769-2511**. Vous pouvez également visiter notre site à rbcbanqueroyale.com

Avez-vous des besoins particuliers en matière de placement ?

Vous avez peut-être d'autres besoins en matière de placement du fait de votre statut de nouveaux immigrants. Par exemple, si vous avez des placements dans plusieurs pays ou des besoins plus complexes, les services des autres divisions de gestion de patrimoine de RBC pourraient vous être utiles :

› **RBC Dominion valeurs mobilières Inc.** fournit des solutions de gestion de patrimoine personnalisées pour aider les clients aisés et fortunés à atteindre leurs objectifs. Voici les services offerts : conseils sur les placements personnels, gestion de portefeuille, planification financière, gestion discrétionnaire de placements, stratégies d'allègement fiscal, protection du patrimoine et plus encore. Pour trouver un conseiller de RBC Dominion valeurs mobilières, consultez le lien « localiser un conseiller » au www.rbcds.com.



› **RBC Gestion de patrimoine[®]**, Division internationale se spécialise dans les services à la clientèle fortunée, aux clients de la grande entreprise et du secteur institutionnel dans des marchés choisis dans le monde. Cette division est dotée d'un réseau de 35 bureaux à l'échelle mondiale et bénéficie des ressources de l'une des banques les plus importantes et les plus sécuritaires de l'Amérique du Nord². RBC Gestion de patrimoine offre des services de gestion privée et de crédit, de gestion discrétionnaire de placements, de courtage traditionnel, de garde de titres internationaux et de gestion de fonds. Visitez le www.rbcwminternational.com/locations pour voir le réseau mondial de nos bureaux.

Programme des immigrants investisseurs

Si d'autres membres de la famille songent à s'installer au Canada, déterminez s'ils sont admissibles au Programme d'immigration des investisseurs du gouvernement du Canada. Ce programme a été mis sur pied pour attirer des gens d'affaires chevronnés et les inciter à immigrer au Canada en vue de contribuer au développement d'une économie canadienne prospère. Consultez un conseiller de RBC Gestion de patrimoine International pour faire bénéficier ces personnes du programme du gouvernement.

Termes utilisés dans les domaines bancaires et des placements

Voici quelques termes couramment utilisés dans le domaine de la banque et du placement :

Compte L'entente que vous avez prise avec une banque ou une autre institution financière qui vous permet d'avoir accès à votre argent pour vos besoins courants ou d'épargner/investir pour atteindre d'autres objectifs.

Bénéficiaire La personne ou l'organisation habilitée à recevoir le produit du REER ou du CELI souscrit auprès d'un assureur, cela devant par ailleurs être prévu dans la loi provinciale. Dans le cas d'un REEE, ce sont les enfants que vous désignerez qui recevront les fonds du régime.

Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) Subvention du gouvernement fédéral versée automatiquement à votre REEE, équivalant à 20 % de la première tranche de 2 500 \$ de votre cotisation annuelle au REEE. La subvention maximale est de 500 \$ par année et le plafond viager s'établit à 7 200 \$ par enfant. Des subventions supplémentaires de 10 % et de 20 % sur la première tranche de 500 \$ des cotisations annuelles sont offertes aux familles répondant aux critères (selon le revenu familial).

Revenus composés Les revenus des placements sont ajoutés au capital existant et produisent eux-mêmes d'autres revenus. Les revenus composés accélèrent l'augmentation de la valeur de votre capital au fil des ans. Ce concept s'applique aussi à certains types de prêts, lorsque les versements minimaux d'intérêts ne sont pas effectués.

Couvertures Montant de la protection consentie par un contrat d'assurance.

Certificat de placement garanti (GIC) Type de dépôt de placement dans lequel le capital est garanti et pour lequel est versé un taux d'intérêt prédéfini pour une période spécifique (le terme).

Intérêt Paiement remis par un emprunteur à un prêteur en échange de l'utilisation de l'argent du prêteur.

Revenu de placement Argent généré par les fonds communs de placement, les actions, les obligations et autres éléments d'actif.

Conseiller autorisé en assurance Personne autorisée à représenter soit une personne assurée ou un assureur.

Fonds commun de placement Portefeuille de placements géré par des professionnels au nom de certains investisseurs qui sont détenteurs de « parts » du fonds.

Enseignement postsecondaire Enseignement dispensé au terme des études secondaires, en général dans les universités, les collèges, les écoles professionnelles et les instituts techniques.

Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) Régime d'épargne particulier dans lequel les cotisations sont déductibles de l'impôt et l'impôt sur les revenus de placement est différé, selon les dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Régime enregistré d'épargne-études (REEE) Régime dans lequel l'impôt est différé afin d'aider les gens à épargner pour les études de leurs enfants.

Plan d'épargne REEE-MATRIQUE Cotisations automatiques au REEE effectuées par l'intermédiaire de RBC Banque Royale. Les montants sont prélevés de votre compte bancaire à intervalles réguliers et sont versés directement dans un REEE.

Plan d'épargne REER-MATRIQUE Plan de cotisations automatiques au REER effectuées par l'intermédiaire de RBC Banque Royale. Les montants sont prélevés de votre compte bancaire à intervalles réguliers et sont versés directement dans un REER.

Impôt Paiements effectués aux gouvernements fédéral et provinciaux fondés sur un pourcentage de revenu d'emploi et de placements.

Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) Type de compte enregistré auprès du gouvernement fédéral dans lequel tous les revenus et les retraits sont exonérés d'impôt.

CELI-MATRIQUE Plan de cotisations automatiques effectuées par l'intermédiaire de RBC Banque Royale. Les montants sont prélevés de votre compte bancaire à intervalles réguliers et sont versés directement dans un CELI.

Droits de scolarité Montant annuel perçu par les établissements postsecondaires pour les études.

Pour obtenir la liste complète des termes bancaires, visitez rbc.com/canada

L'immigration au Canada

Nous avons élaboré ce tableau pour nous assurer que vous obteniez les produits et services qui vous conviennent à chaque étape de votre vie au Canada.

Des conseils pour vous aider à...	Informez-vous auprès d'un conseiller RBC ou visitez le rbc.com/francais/canada
Vous établir	
<input type="checkbox"/> Ouvrez un compte bancaire au Canada pour accéder facilement à vos fonds.	› Le dossier <i>Bienvenue au Canada</i>
<input type="checkbox"/> Établissez une cote de crédit au Canada pour vous aider à obtenir un prêt pour des achats futurs comme une voiture ou une maison.	› Une carte de crédit Visa RBC Banque Royale sécurisée
<input type="checkbox"/> Assurez-vous que vos objets de valeur et vos documents importants sont en sécurité.	› Un coffre RBC
<input type="checkbox"/> Commencez à épargner dès aujourd'hui pour les études de vos enfants.	› Un régime enregistré d'épargne-études (REEE) tel qu'un REEE-MATIQUE
<input type="checkbox"/> Commencez à épargner pour atteindre d'autres objectifs importants, tels qu'une mise de fonds pour une maison, une voiture ou un ordinateur personnel.	› Un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) RBC tel qu'un CELI-MATIQUE
<input type="checkbox"/> Veillez à la sécurité financière de votre famille en cas d'imprévu. Évaluez vos besoins en matière d'assurance vie, maladie, automobile et de biens.	› Demandez à un conseiller RBC d'effectuer une évaluation générale de vos besoins en assurance.
<input type="checkbox"/> Établissez un budget pour vous aider à gérer les dépenses quotidiennes et à épargner pour vos objectifs à court terme.	› Votre conseiller RBC peut vous aider avec votre planification financière.
Consolider vos acquis	
<input type="checkbox"/> Commencez à épargner dès aujourd'hui pour votre retraite.	› Un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) tel qu'un REER-MATIQUE
<input type="checkbox"/> Examinez vos besoins en matière de budget et de crédit.	› Votre conseiller RBC peut vous aider à mettre à jour votre planification financière.
<input type="checkbox"/> Examinez l'évolution des besoins de votre famille en matière d'assurance.	› Demandez à un conseiller RBC d'effectuer une évaluation générale de vos besoins en assurance.
Planifier votre avenir	
<input type="checkbox"/> Passez en revue votre budget chaque année.	› Rencontrez votre conseiller RBC chaque année pour discuter de vos besoins financiers en constante évolution.
<input type="checkbox"/> Passez en revue vos besoins en matière d'assurance.	› Maintenez votre couverture à jour.

Nous sommes là pour vous aider

Prenez des décisions bancaires en toute confiance, maintenant et dans l'avenir.

Pour en savoir plus au sujet des opérations bancaires à RBC :

- › Téléphonnez-nous au **1 800 769-2511** — nous parlons la même langue que vous et nous vous offrons des services téléphoniques en 150 langues.
- › Pour un service spécialisé en mandarin ou en cantonais, appelez au **1 888 769-2598**.
- › Passez à une succursale RBC.
- › Appelez-nous à frais virés au **1 506 864-2275** de l'extérieur de l'Amérique du Nord.
- › Visitez notre site Web conçu spécialement pour les nouveaux arrivants au Canada :
 - en anglais à rbc.com/canada
 - en français à rbc.com/francais/canada
 - en chinois simplifié à rbc.com/chinese/canada

Ce guide n'est qu'une source d'information générale et ne vise pas à dispenser des conseils particuliers sur les placements, sur les impôts ou sur les questions d'ordre juridique ou financier. Aucun effort n'a été ménagé pour assurer l'exactitude de ce document au moment de sa publication, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude ou l'intégralité. Les taux d'intérêt, l'évolution du marché, les décisions en matière d'impôt et divers autres facteurs touchant les placements sont susceptibles de changer rapidement. Nous invitons les particuliers à s'adresser à leur comptable ou leur conseiller juridique ou fiscal avant de prendre des décisions fondées sur l'information qui s'y trouve.

Les services de planification financière et les conseils en placement sont offerts par Fonds d'investissement Royal Inc., société membre de RBC Gestion de patrimoine. Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Gestion d'Actifs Inc., la Banque Royale du Canada, la Société Trust Royal du Canada et la Compagnie Trust Royal sont des entités juridiques distinctes et affiliées. Fonds d'investissement Royal Inc. est une société de services financiers inscrite au Québec. L'emploi de fonds empruntés pour financer l'achat de titres, y compris les titres de fonds communs de placement, engendre un plus grand risque que l'emploi de fonds existants seulement. Si vous empruntez des fonds pour acheter des titres, vous serez tenu de rembourser le prêt, selon les modalités convenues, même si la valeur des titres achetés diminue.

Tous les produits de prêts et d'hypothèques résidentielles sont offerts par la Banque Royale du Canada et assujettis aux critères courants applicables à ce type d'hypothèque et aux prêts personnels.

L'Assurance Protection-Voyage est souscrite par la Compagnie d'assurance RBC du Canada. Au Québec, certaines assurances sont établies par la Compagnie d'assurance générale RBC. Dans le cas de l'Assurance Protection-Voyage, veuillez consulter le certificat d'assurance pour connaître les précisions sur les garanties et les conditions.

Plan Protection Plus et Assure-Toit sont des polices d'assurance crédit collective, souscrites par la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, et sont assujetties aux conditions, exclusions et critères d'admissibilité établis. Veuillez lire les notices explicatives intitulées Plan Protection Plus et Assure-Toit pour avoir tous les renseignements utiles, notamment les critères d'admissibilité, les exclusions générales et les exclusions relatives aux affections préexistantes, ainsi que notre politique sur la protection des renseignements personnels.

[®] Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada.

[™] Marque de commerce de Banque Royale du Canada.

* Visa et PLUS System sont des marques déposées de Visa International Service Association. La Banque Royale du Canada est titulaire d'une licence d'emploi de ces marques de commerce. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

[†] Certaines conditions s'appliquent. S'adresser à une succursale pour en savoir plus. Les nouveaux arrivants doivent être au Canada depuis moins d'un an et doivent fournir une preuve d'immigration. Cette offre peut être retirée en tout temps ou changer sans préavis.

[‡] Au chapitre de l'actif et de la capitalisation boursière.

[§] *Global Finance Magazine*, 25 février 2009.

[¶] En avril 2009, RBC Banque Royale avait un total de 1 188 conseillers en prêts hypothécaires, 630 planificateurs financiers mobiles (conseillers en placements et retraite), 1 200 planificateurs financiers et 200 représentants agréés en fonds communs de placement accessibles par téléphone.

^{||} Toutes ces offres sont assujetties à l'approbation du crédit ou à un dépôt de sécurité. Pour obtenir une liste des cartes admissibles, rendez-vous à la succursale RBC le plus près de chez vous.

[¶] Cette offre peut être retirée en tout temps. Les taux d'intérêt peuvent changer sans préavis.

[¶] Sous réserve de la disponibilité.

[¶] Marque déposée de Interac Inc. Utilisée sous licence.

[¶] Marque de commerce de NYCE Corporation. Utilisée sous licence.

[¶] Marque déposée de la Société canadienne des postes.

[¶] Vous ne pouvez pas verser des fonds d'un compte en dollars US ou d'un compte Épargne @ intérêt élevé RBC[™].

[¶] RBC Banque en direct est offert par la Banque Royale du Canada.

[¶] Vous pouvez envoyer au maximum 1 000 CAD ou la contre-valeur dans un délai de 24 heures.

[¶] Le taux préférentiel correspond au taux d'intérêt annuel annoncé au besoin par la Banque Royale du Canada en tant que taux de référence courant servant à déterminer les taux d'intérêt applicables aux prêts commerciaux en dollars canadiens consentis à des clients au Canada.

[¶] *Mortgage Financing 2007: What Now?* (M.A. Milevsky and B. Wallar), septembre 2007.

[¶] Tous les prêts hypothécaires et toutes les approbations préalables de prêts hypothécaires sont assujettis aux critères de prêt de la Banque Royale du Canada s'appliquant aux propriétés résidentielles.

[¶] En janvier 2009, RBC a affiché la plus grosse part de marché parmi les clients chefs de petite entreprise alors annoncée par les principales institutions financières au Canada.

[¶] Dans certains territoires et provinces, l'âge de la majorité est de 19 ans, ce qui pourrait retarder l'ouverture d'un CELL. On peut cependant accumuler les droits de cotisation à partir de 18 ans.

© 2009 Banque Royale du Canada. Tous droits réservés. Imprimé au Canada.



RBC Banque Royale®